

LETTRE DE S. S. LEON XIII

Au cardinal Richard

A Notre Fils bien-aimé François-Marie Richard, cardinal de la sainte Eglise romaine, archevêque de Paris.

LÉON XIII, PAPE

Chers Fils,

Salut et bénédiction apostolique.

DANS le but de travailler, suivant notre charge, au bien de la religion et au salut éternel des âmes parmi les Anglais, Nous avons publié récemment, vous le savez, la constitution *Apostolicæ curæ*. Dans cette constitution, Notre dessein a été de juger d'une manière absolue et de trancher complètement la question très grave, relative aux ordinations anglicanes, déjà justement jugée par Nos prédécesseurs, mais que Nous avons voulu examiner de nouveau. Nous l'avons fait avec un tel poids d'arguments et en employant des formules si claires et d'une telle autorité que nul homme prudent et animé d'intentions droites ne saurait concevoir de doutes sur Notre décision. Quant aux catholiques, leur devoir est de l'accepter avec pleine et entière soumission, comme perpétuelle, définitive, irrévocable.

Mais Nous ne pouvons Nous dissimuler que tel n'est point l'accueil qu'elle a rencontré auprès de certains catholiques et Nous en avons éprouvé un grand chagrin, Nous avons jugé à propos de vous faire ces communications, bien-aimé Fils, parce qu'elles visent principalement la *Revue anglo-romaine*, qui est publiée dans votre diocèse.